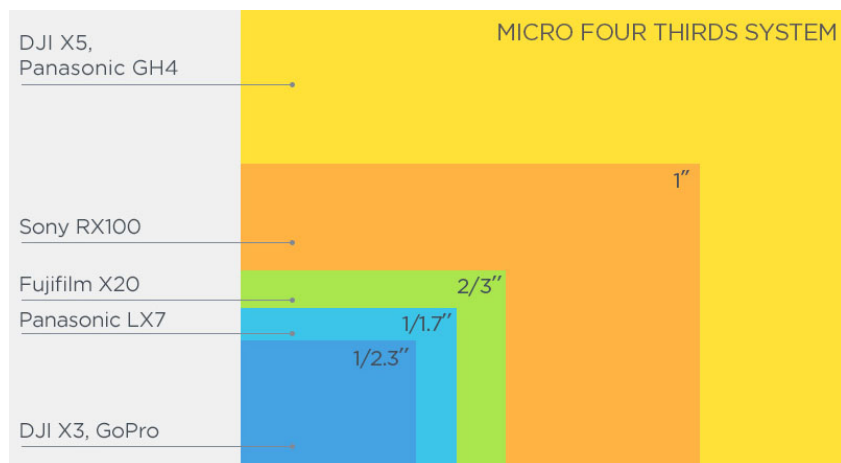


Notre matériel



PHOTO & VIDÉO AÉRIENNES PROFESSIONNELLES

La caméra Zenmuse X5 (16 mégapixels) qui équipe nos drones est puissante et capable d'enregistrer des images au format MP4/MOV en 4K (3 840 x 2 160) 30 ips, en 2,7K (2 704 x 1 520) 30 ips et en Full HD (1 920 x 1 080) 60 ips (ips=images par seconde). La rapidité de la transmission du signal lui permet de rester optimale même lors de vols à grande vitesse.



Capteur 8 fois plus grand que celui des caméras X3 et GoPro

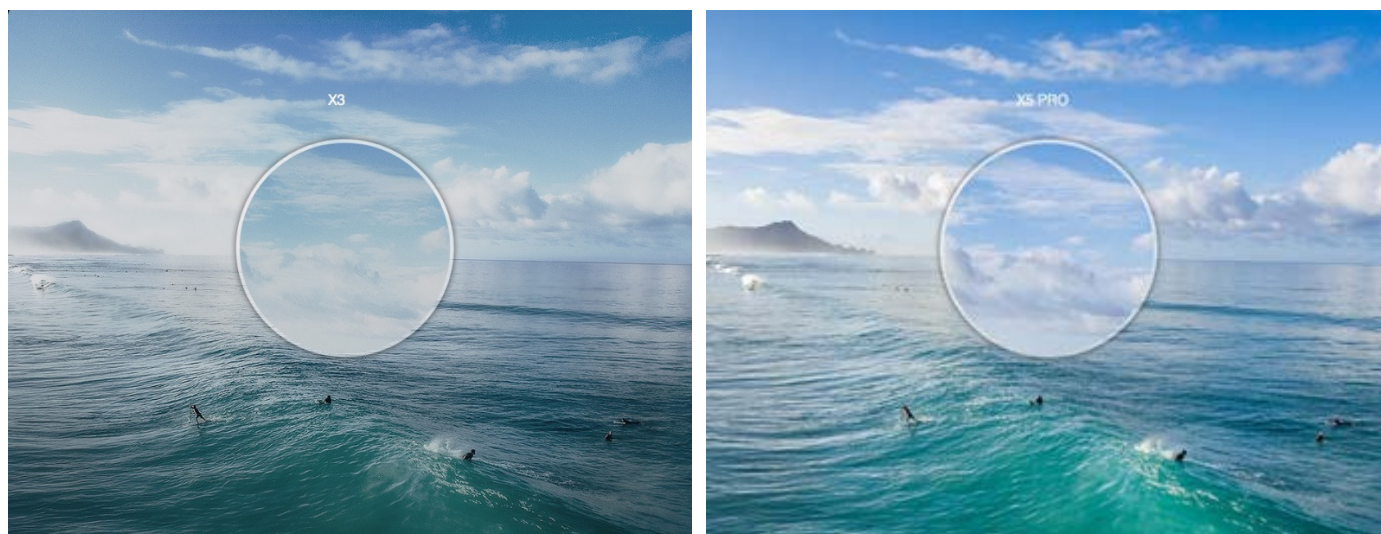


(Crédits dji)

En mode « photo », elle permet de prendre jusqu'à sept photos par seconde en rafale.

GRANDE RÉOLUTION & PLAGE DYNAMIQUE ÉTENDUE

Le capteur M4/3 de la caméra Zenmuse X5 produit des photos nettes et détaillées. Comparé à une GoPro ou à la caméra X3 qui équipait le premier drone « Inspire 1 », la différence est claire sur les photos suivantes :



(Crédits dji)

PENDANT LE VOL

La qualité du cadrage est vérifiée en temps réel pendant le vol sur un écran haute définition et une fois le drone posé.

TRAITEMENT DES PHOTOS ET VIDEOS - CALIBRAGE DES ECRANS

Même neufs, il n'y a pas deux écrans identiques en matière d'affichage des couleurs. Ainsi, lorsque vous regardez la même image sur des écrans différents, vous remarquez que les couleurs ne correspondent pas. Il en est de même en matière d'impression.

Afin de restituer la richesse des couleurs de vos photos et vidéos, nous employons des écrans régulièrement calibrés (calibreur de type « Spyder Pro ») lors de la phase de traitement de vos photos et vidéos.

LOGICIELS PROFESSIONNELS



Nous employons la suite logicielle Adobe CC2015 reconnue pour sa qualité et largement employée par les professionnels de l'image.



Pourquoi faire appel à un pilote professionnel ?

Employer un pilote professionnel vous offre les garanties nécessaires à la réalisation de votre prestation en toute sécurité (formation du pilote, assurance spécifique, réalisation des demandes d'autorisations administratives, respect d'une législation contraignante).

Faire appel à un pilote non qualifié peut engager la responsabilité du client.



Suivez nos actualités sur notre compte Facebook !